REPUBLIQUE FRANÇAISE — LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

ELECTIONS LEGISLATIVES DE MARS 1967 - 7me CIRCONSCRIPTION DES B.-du-Rh.



Agé de 37 ans, **Marcel PAOLI,** après ses études à la Faculté de Droit d'Aix-en-Provence s'est inscrit au Barreau de Marseille en 1951.

Appelé à remplir ses obligations militaires en 1955, il servit en Algérie et reprit 28 mois plus tard, ses activités professionnelles.

Ancien premier lauréat de la Conférence au stage des Avocats, ancien membre du Conseil de l'Ordre, il siège au Conseil Municipal depuis 1965.

Me Marcel PAOLI est Président de la Fédération des Bouches-du-Rhône (Sud) du Parti Radical - Socialiste et membre du Bureau National.

Il est, de plus, secrétaire de la Fédération départementale de la F.G.D.S.

FEDERATION DE LA GAUCHE DEMOCRATE ET SOCIALISTE

CANDIDAT

Marcel PAOLI

Avocat au Barreau, Adjoint au Maire

Délégué à l'Instruction Publique

SUPPLEANT

Jean GUGLIELMI

Directeur d'Ecole Publique



Agé de 46 ans, marié, père de famille **Jean GUGLIELMI** est un ancien combattant volontaire de la 1re Armée Française avec laquelle il participa au débarquement ainsi qu'aux campagnes de France et d'Allemagne.

Entré dans les cadres administratifs de l'Enseignement technique il fut, par la suite, instituteur à El Oued (Algérie) puis à Marseille.

Il est, depuis 1966, Directeur de l'Ecole des enfants handicapés moteurs du boulevard des Salyens.

Jean GUGLIELMI est membre du parti socialiste S.F.I.O.

Electrices, Electeurs,

Est-il besoin de souligner l'importance du vote que vous allez émettre les 5 et 12 mars prochain, quand on note quelques-unes des échéances auxquelles vont être confrontés les députés élus à la nouvelle Assemblée nationale ?

— Exécution et achèvement du Ve Plan.

— Elaboration et mise en route du VIe Plan.

— Mise en œuvre de la dernière phase du Marché commun.

— Arrivée sur le marché de l'emploi et à l'âge du mariage, de la vague démographique née au lendemain de la dernière guerre,

pour ne parler que des grands problèmes de politique intérieure.

Ces problèmes, ce sont les hommes que vous allez élire et le Gouvernement auquel ils accorderont leur soutien qui devront les affronter et les résoudre.

POUVEZ-VOUS, POUR CELA, FAIRE A NOUVEAU CONFIANCE A LA MAJORITE SORTANTE ?

NON !

ET POUR DEUX RAISONS.

En premier lieu parce qu'elle se présente devant le corps électoral avec un bilan essentiellement négatif.

Pour ne prendre que deux exemples, citons :

LE LOGEMENT

Près de 100.000 logements, en France, attendent un acquéreur ou un locataire, alors que des centaines de milliers de familles dont les ressources ne leur en permettent pas l'accès, s'entassent dans des taudis ou dans des appartements trop petits, en quête d'un toit problématique.

Quelle sera la situation dans trois et quatre ans, quand les jeunes ménages, plus nombreux que par le passé, vont venir augmenter la masse des sans-logis ?

Alors que le Gouvernement avait fixé, dans le Ve Plan, à 480.000 le nombre de logements à construire chaque année, 1966 vient de s'achever avec un nombre de logements construits inférieur de près de 100.000 à cet objectif, déjà insuffisant.

L'EMPLOI

Conséquence d'un plan dit de "stabilisation", qui n'a pas eu pour effet de stopper la hausse des prix,

le nombre de chômeurs s'est brusquement accru au cours de l'année écoulée et ne cesse de s'aggraver présentement puisque la cote record de 350.000 sans-emploi est sur le point d'être atteinte. Et parmi eux, pour la première fois, de nombreux cadres administratifs ou techniques.

*
* *

En second lieu et cela est peut-être plus important encore, parce que l'actuelle majorité a perdu cette homogénéité et cette cohésion — au moins apparentes — qui avaient permis une stabilité de huit années.

Constitué à des fins purement électorales, ce rassemblement d'hommes représente les intérêts les plus contradictoires autour d'un chef qui, pour si prestigieux qu'il soit, n'en est pas moins ni infaillible ni éternel et n'a su dégager aucune doctrine, aucun programme susceptible de lui survivre.

Et les lézardes multiples qui ne cessent d'apparaître dans l'édifice, les réticences, les réserves, les calculs qui se font jour jusque dans les rangs ministériels, provoqueront l'inévitable éclatement après le départ du chef de l'Etat.

N'est-il pas symptômatique de voir, dans cette circonscription, comme dans tant d'autres, deux candidats qui se réclament du Gaullisme et de la V[e] République ?

*
* *

FACE A CE PROCESSUS DE DESAGREGATION DEJA FORTEMENT ENTAME, A QUI DEVEZ-VOUS ACCORDER VOS SUFFRAGES ?

A LA FEDERATION DE LA GAUCHE DEMOCRATE ET SOCIALISTE.

Réunissant en son sein, le Parti Socialiste, le Parti Radical-Socialiste, l'U.D.S.R. et la Convention des Institutions Républicaines, la FEDERATION DE LA GAUCHE DEMOCRATE ET SOCIALISTE constitue l'amorce d'une véritable rénovation des structures politiques françaises. Par la place importante qu'elle a faite aux "Clubs", ces nouvelles écoles de pensée et d'action, elle a démontré qu'elle était largement ouverte aux nouveaux courants, ainsi qu'aux jeunes militants, jusque là réticents envers les anciennes familles politiques.

Ensemble cohérent, homogène et dynamique, la F.G.D.S. sera demain ce grand Parti Démocrate-Socialiste que notre Pays attendait depuis si longtemps et qui, majoritaire, pourra lui donner l'indispensable démocratie sociale, sans renoncer en rien aux impératifs sacrés de la démocratie politique.

QUE VOUS PROPOSE-T-ELLE ?

Un programme de législature, axé sur des orientations à moyen et long terme, exempt de toute démagogie, volontairement limité au POSSIBLE et qui, en même temps qu'il fixe les OBJECTIFS, définit les MOYENS (c'est-à-dire la politique financière, économique, monétaire et fiscale) par lesquels ces objectifs pourront être atteints.

L'application de ce programme permettrait entre autres, d'inscrire dans les faits :

— LA PRIORITE DES PRIORITES A L'EDUCATION NATIONALE et la mise en place d'une véritable politique de la culture et des loisirs de la jeunesse.

— LE DROIT AU LOGEMENT par la construction annuelle de 600.000 logements, dont 350.000 logements sociaux, accessibles aux ménages les plus modestes.

— LE DROIT AU TRAVAIL prévu dans la Constitution, par le renforcement de la formation professionnelle, la mise en œuvre d'une politique planifiée d'expansion économique et de développement régional, génératrice de plein emploi et de progrès social.

— LA PROMOTION DE LA FEMME.

— LE DROIT A LA SOLIDARITE NATIONALE par l'indemnisation des rapatriés sur la base de la loi de 1946, relative aux dommages de guerre, le respect du rapport Constant pour les anciens combattants et victimes de guerre, l'accroissement de l'aide aux handicapés et leur réadaptation sociale, le relèvement des crédits du Fonds national de solidarité pour les personnes âgées.

— LE DROIT A LA SANTE par l'extension et la modernisation de notre appareil hospitalier, une aide accrue à la recherche médicale et la création d'un Office central des industries pharmaceutiques.

Enfin, en politique internationale, le programme de la F.G.D.S. est résolument orienté vers la CONSTRUCTION EUROPEENNE, l'organisation de la coopération internationale, la NON-DISSEMINATION DES ARMES NUCLEAIRES et l'action incessante de la France dans la recherche de la Paix.

Un tel programme n'a rien d'illusoire ni de chimérique.

Il se distingue justement, par son caractère RAISONNABLE, des propositions DEMAGOGIQUES et bien souvent CONTRADICTOIRES qui vous sont, par ailleurs, soumises.

C'est un CONTRAT clair, loyal et honnête que la FEDERATION DE LA GAUCHE DEMOCRATE ET SOCIALISTE propose SOLENNELLEMENT à l'électorat français et qu'elle s'engage à mener à bonne fin si la majorité lui est donnée.

VU, le Candidat.

Imp. Brugnot - 26, Cours d'Estienne-d'Orves - Marseille